

19 JUN 2018

SCSI



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

**Pôle de la Protection des Populations
Mission Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel. 05.49.17.27.00
Fax.: 05.49.17.27.96
Courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr

Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination des Politiques
et d'Appui Territorial
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT CEDEX

Niort, le 18 juin 2018

Affaire suivie par : Claudie DEVAUX
N/Ref : CD/JD//2018 01686

Objet : Déclaration dossier IED Conforme

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant :

SAS SELAC
Numéro SIIIC 0579.08887
SIRET : 40853566400010

Adresse de l'exploitation : L'Abbaye
79100 MISSE

Adresse administrative : Domaine de Marsay
79100 MISSE

et à son instruction technique finalisée le 15 juin 2018 date de passage à l'état « Transmis Préfecture », nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef de la Mission Environnement Biologique

L'Inspecteur de l'Environnement


Jean-Louis HERAUD


Claudie DEVAUX



RD n° 321 du 26/7/2011.
23 750 AE volailles
(35 000 poulets + 15 000 faisaneaux),
↳ 50 000 emplacements